

MÉDARD MENGUE BIDZO

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Université Omar Bongo, BP 20463, Libreville
Gabon
menguebidzo@yahoo.fr

**PIÈGE À FISCALITÉ : LE CAS DE L'ÉCONOMIE
GABONAISE**

Résumé : La persistance de la crise économique et financière actuelle en Grèce enseigne que la combinaison d'une augmentation du taux d'imposition avec des mesures d'austérité dans les périodes de récession engendre un cercle vicieux où s'enchainent diminution des recettes fiscales, baisse du produit intérieur brut et augmentation du rapport dette public sur le PIB. Ce mécanisme est connu sous l'appellation de trappe à fiscalité.

Nous avons vérifié, grâce à la Méthode des Moments Généralisés en système (MMG), que l'économie gabonaise est déjà prise dans ce piège.

Mots-clés : Trappe à fiscalité, méthode des moments généralisés en système, courbe de Laffer de croissance, taux d'imposition optimal, déficit public.

JEL Classification: C36, E62, H21, O11, O23, 041.

FISCAL TRAP GABON ECONOMY CASE STUDY

Abstract : The persistence of the economic and financial crisis present in Greece teaches that the combination of an increase in the tax rate with austerity in periods of recession creates a vicious circle where if connected decrease in tax revenues, reduced gross domestic product and increase public debt ratio on GDP. This mechanism is known as the fiscal trap.

Thanks to the generalized moments method in system (MMG), we verified this hypothesis for the Gabonese economy.

Keywords : fiscal trap, generalized moments method in system, growth Laffer's curve, optimal tax rate, public deficit.

Introduction

La sagesse économique conventionnelle enseigne depuis Laffer (1981)¹, l'existence d'une relation non linéaire entre le taux d'imposition et les recettes fiscales. Le raisonnement étant que les taux d'imposition plus faibles stimulent les incitations au travail résultant de l'expansion de la production et les revenus réels. Alors que les taux d'imposition plus élevés découragent l'activité économique, diminuant de ce fait la base d'imposition.

Le fondement théorique de cette idée repose sur le modèle de croissance exogène, grâce auquel la démonstration est faite que le financement des dépenses publiques par taxes proportionnelles sur le revenu donne lieu à une courbe en cloche entre le taux d'imposition et les recettes fiscales stationnaires.

Si l'existence d'un maximum pour les recettes fiscales est intuitivement envisageable, celles-ci s'annulant pour des taux d'imposition de zéro et de 100 % (Minea et Villieu 2009), la forme concave présumée de cette courbe dite de Laffer fait l'objet de dissension dans la littérature théorique. Tout d'abord, certains estiment qu'une telle représentation peut ne pas être continue ou ne pas avoir de maximum (Fullerton 1982 ; Malcomson 1986). Ensuite, d'autres relèvent que la courbe de Laffer peut présenter plusieurs maxima (Novales et Ruiz 2002). Enfin, les analyses plus récentes tentent de réhabiliter la forme en U de la courbe de Laffer, en y introduisant des variables de transition qui soutiendraient la concavité de cette courbe. En l'occurrence, Minea et Villieu (2009) proposent une Courbe de Laffer de Croissance maintenue par la prise en compte du déficit public, alors que Heijman et van Ophem (2005) s'intéressent aux effets du marché noir.

Les résultats des vérifications empiriques consécutives sont davantage mitigés sur l'existence d'une relation en cloche entre le taux d'imposition et les recettes fiscales (Hsing 1996 ; Dalamagas 1998 ; Trabandt et Uhlig 2006). Les désaccords résidant principalement sur l'estimation du taux d'imposition maximum, ainsi que sur le positionnement d'un pays par rapport à ce seuil (Minea et Villieu 2009). Les travaux présentent globalement les valeurs de taux d'imposition maximisant les recettes fiscales hétérogènes (Hsing 1996 ; Trabandt et Uhlig 2006 ; Heijman et van Ophem 2005), perturbant ainsi la localisation précise des pays sur la courbe de

¹ L'histoire voudrait que ce soit lors d'un dîner organisé en 1974 dans le restaurant « Two Continents » de Washington D.C., avec la participation notable de Donald Rumsfeld et Dick Cheney, Arthur Laffer, de l'Université de Chicago, dessine une courbe illustrant l'arbitrage entre le taux d'imposition et les recettes fiscales : « *trop d'impôt tue l'impôt* » (Laffer 2004). Bien que cette courbe en cloche soit popularisée sous le nom de « courbe de Laffer » par Wanniski (1978), elle n'est pas une invention de Laffer, comme lui-même le précise (Laffer 2004). En effet, il existe des preuves de son existence à partir du 14^e siècle, si bien que de nombreux économistes s'y sont intéressés : dans son *Traité d'économie politique*, Jean-Baptiste Say affirmait déjà en 1803 qu'« *un impôt exagéré détruit la base sur laquelle il porte* ». Mais la « courbe de Laffer » a vu sa notoriété grandir avec le développement de l'économie de l'offre dans les années soixante-dix (Minea et Villieu 2009).

Laffer. Ce qui s'interprète finalement par le fait que les gouvernements n'adoptent pas à tout moment le taux d'imposition maximum. Certains préférant se positionner au-dessus du niveau d'imposition optimal afin d'atteindre plus aisément les objectifs de court terme. Alors que d'autres, orientés vers la maximisation de la croissance économique plutôt que celle des recettes fiscales (Mitchell 2002) et préoccupés par l'équité sociale (Sutter et Weck-Hannemann 2003), optent pour la partie croissante de la courbe de Laffer. Cette dernière explication envisage la courbe de Laffer sous l'angle de la relation entre le taux d'imposition et croissance économique qui trouve son fondement dans les modèles de croissance endogène avec dépenses publiques productives (Barro 1990 ; Futagami, Morita et Shibata 1993). Ces modèles expliquent effectivement qu'une hausse du taux d'imposition réduit la productivité marginale nette du capital, donc l'incitation à investir, mais procure simultanément des recettes supplémentaires permettant de financer les dépenses publiques productives, avec un effet positif sur la croissance à long terme. Il en résulte une relation en cloche entre taux de croissance et taux d'imposition qui reflète l'arbitrage entre ces deux effets contraires (Minea et Villieu 2009), connue sous l'appellation de courbe de Laffer de la croissance.

Malheureusement, les travaux empiriques menés sur cette hypothèse, pourtant consensuellement acceptée théoriquement, se sont avérés peu probants, les analyses plus récentes² sur le sujet révélant plutôt un impact faible (Gale et Samwick 2014), ou négatif (Alesina et al. 2002 ; Leach 2003 ; Hannsgen et Papadimitriou 2012) ou neutre (Jaimovich et Rebelo 2012) des taxes sur la croissance économique. Etayant ainsi la pensée post keynésienne selon laquelle une incompréhension fondamentale du rôle de la politique fiscale lorsque l'économie est déjà déprimée la propulse dans une spirale auto-renforcée de contraction économique (Hannsgen et Papadimitriou 2012)³.

Nous voudrions spécialement nous intéresser dans le présent article, à cette spirale interprétée comme une trappe à fiscalité (Ritsatos 2012), très récemment mise en évidence empiriquement⁴, afin de contribuer à la discussion sur son introduction progressive dans la littérature économique. En effet, à la lumière de l'expérience grecque sur la période 2009–2012 et de plusieurs études scientifiques, la trappe à fiscalité est présentée comme une définition exhaustive de la situation économique dans laquelle la combinaison d'une augmentation du taux d'imposition avec des mesures d'austérité dans les périodes de récession ne parviendrait pas à remplir

² Il faut dire que les études antérieures confirment l'existence d'une courbe de Laffer de croissance notamment pour les Etats-Unis (Scully 1995 ; Vedder et Gallaway 1998)

³ En effet, les post keynésiens tel que Hannsgen et Papadimitriou (2012) affirment que l'Europe, et principalement la Grèce, est « maintenant coincée dans un piège budgétaire, provoquée par l'échec de l'économie orthodoxe de fournir un moyen efficace de stratégie pour la croissance économique ».

⁴ En effet, on a pu observer, notamment en Grèce au cours de la période de récession économique 2009–2012, un cercle vicieux dans lequel l'austérité budgétaire accompagnée de l'augmentation du taux d'imposition conduit plutôt à la diminution des recettes fiscales, ainsi qu'à une baisse de la productivité nationale et un accroissement de l'endettement public.

les objectifs budgétaires. Elle conduirait plutôt à un cercle vicieux où s'enchaînent diminution des recettes fiscales, baisse du produit intérieur brut et augmentation du rapport dette public sur le PIB.

Alors que les travaux précurseurs de cette idée reposent sur l'évidence d'un effet direct entre taxes et croissance économique (par exemple Alesina et al. 2002), les analyses très récentes avec des résultats tout aussi probants, privilégient l'ancrage par l'effet indirect exprimé dans la courbe de Laffer, arguant que la trappe à fiscalité peut être considérée comme un type particulier de l'effet Laffer (Ritsatos 2012).

Prenant appui sur des pays développés, dans une étude sur les effets de la politique budgétaire dans un modèle dynamique d'équilibre général, Busato et Chiarini (2009) trouvent une élasticité-revenu de la hausse des taux d'imposition à presque zéro. Vogel (2012) reprend ce modèle et y ajoute un secteur informel dans la fonction de production du ménage comme alternative à l'activité dans le secteur officiel. Contrairement aux résultats de Busato et al (2009), il conclut que la substituabilité élevée entre le marché et la production du ménage « aplatisse » les courbes de Laffer pour le travail et la fiscalité des entreprises, réduisant ainsi l'efficacité des hausses d'impôts.

Quant à Papp et Takats (2008), ils font valoir que les réductions des taux d'imposition peuvent augmenter les revenus en améliorant la taxe conformité. Trabandt et Uhlig (2010) défendent pour leur part l'existence théorique de la courbe de Laffer pour le revenu du travail et l'impôt sur les sociétés, à partir d'un modèle de croissance néoclassique avec concurrence parfaite. La mise en évidence empirique est réalisée pour les Etats-Unis, l'ensemble de l'Union européenne et les différents pays membres de l'Union européenne. Cette étude est revisitée par les mêmes auteurs en 2012 qui constatent que suite à la crise de la zone euro, les pays membres se sont rapprochés du sommet de la courbe de Laffer du revenu du travail, limitant ainsi leur capacité d'augmentation des impôts.

Jaimovich et Rebelo (2012) montrent à partir d'une modélisation théorique que les effets de la fiscalité sur la croissance sont fortement non linéaires. En effet, les taux d'imposition faibles ou modérés ont un très faible impact sur la croissance à long terme. En revanche, l'impact négatif sur la croissance de la hausse des taux fiscaux, augmente considérablement parce que l'électeur médian choisit les taux d'imposition qui ont un faible impact sur les perspectives de croissance.

À partir d'une régression sur les pays de l'OCDE pour la période de 2000–2011, Macek (2014) trouve que les impôts sur les sociétés et sur le revenu, ainsi que les cotisations de sécurité sociale, sont particulièrement nuisibles à la croissance économique.

Guedes de Oliveira et Costa (2013) estiment une courbe de Laffer pour la taxe sur la valeur ajoutée pour les 27 pays de l'Union européenne sur la période 2000–2010 et montrent que certains pays tel le Portugal sont déjà dans la pente descendante de la courbe.

Gale et Samwick (2014) examinent comment les changements de l'impôt sur le revenu affectent la croissance économique à long terme et concluent que l'incidence nette de l'impôt sur la croissance est incertaine.

S'agissant des économies en développement, Ehrhart, Minea et Villieu (2009) établissent une relation non linéaire entre les impôts et la croissance économique sur un panel de 48 pays en développement grâce à l'introduction dans la relation du déficit public et du seigneurage comme variables d'interaction avec l'impôt. Ils trouvent effectivement que l'accroissement des déficits ou du seigneurage au-delà des niveaux maximums, diminue la croissance économique.

Canavire-Bacarreza, Marinez Vazquez et Vulovic (2013) dans une étude sur les pays d'Amérique latine, trouvent que certains impôts, à l'instar de l'impôt sur les sociétés, ont des effets négatifs sur la croissance économique.

Megersa (2014) établit empiriquement l'existence d'une courbe de Laffer entre la dette publique et la croissance économique pour les pays de l'Afrique subsaharienne à faible revenu. Lorsque la dette publique grimpe au-dessus du niveau soutenable dans ces pays, l'activité économique rentre dans une phase de contraction.

Tous ces travaux abordent le problème de la relation taux d'imposition et la croissance économique dans des termes assez proches des nôtres, mais sans véritablement et clairement se préoccuper de la situation de trappe à fiscalité.

A l'instar de Minea et Villieu (2009), nous construisons d'abord un modèle de croissance endogène avec dépenses publiques productives à la Barro (1990), augmenté de la présence de l'endettement public. Nous considérons ainsi que la dépense publique est essentiellement financée par l'impôt et la dette publique⁵, ce qui nous permet de dériver vers une courbe de Laffer de la croissance entre taxe et croissance à ratio d'endettement public donné, et une carte de courbes de Laffer lorsque ce ratio connaît des variations.

Afin de centrer notre analyse sur la question de la trappe à fiscalité, nous nous intéressons particulièrement au cas de la variation du ratio d'endettement public, contrairement à Minea et Villieu (2009). Ce qui nous permet de proposer que l'instabilité de la courbe de Laffer de croissance consécutive à une variation positive du taux d'endettement public fait varier à la hausse le taux d'imposition maximum, conduisant ainsi à une diminution du PIB. De cette manière, nous obtenons la proposition de trappe à fiscalité.

Nous procédons ensuite à une mise en évidence empirique du résultat théorique dans le cadre d'une économie en développement, en l'occurrence le Gabon en proie à des problèmes de gestion des finances publiques, grâce à la technique de la méthode des moments généralisés en système (MMG). De la sorte, nous évaluons

⁵ De façon générale, les pays en développement financent les dépenses publiques par l'impôt, la dette publique mais également par le seigneurage. Mais l'instrument monétaire est très restreint ou interdit dans les pays en union monétaire, à l'instar du Gabon – notre champs d'investigations. C'est pour cette raison qu'il n'est pas retenu dans notre étude.

le niveau optimal à partir duquel l'économie gabonaise pourrait rentrer dans une trappe à fiscalité, ce qui permet de savoir si l'hypothèse de la trappe à fiscalité est plausible ou non dans cette économie.

La présente réflexion sera donc articulée en deux parties : la première partie présente le modèle théorique (I) et la deuxième partie réalise la mise en évidence empirique (II).

1. Le modèle théorique

Nous voudrions nous appuyer sur la modélisation de la courbe de Laffer de la croissance indexée par le taux d'endettement public proposée par Minea et Villieu (2009).

Pour ce faire, nous construisons d'abord un modèle de croissance endogène avec dépenses publiques productives, comme chez Barro (1990), en présence de déficits persistants. Ensuite, contrairement à Minea et Villieu (2009), nous nous intéressons particulièrement au caractère instable d'une telle courbe pour établir une relation entre l'austérité budgétaire et la croissance économique et partant définir ainsi le mécanisme de trappe à fiscalité.

1.1. Modèle de croissance endogène avec dépenses publiques

Il s'agit plus précisément d'un modèle de croissance optimale à la Ramsey-Cass-Koopmans qui se fonde cependant sur une fonction de production de type AK, dans laquelle le capital public est un facteur de production.

Postulats

Le modèle admet une économie fermée activée par deux agents : un agent représentatif et un Gouvernement

1°) L'agent représentatif

D'un côté, l'agent représentatif maximise son utilité intertemporelle U induite par sa consommation c_t , avec $u(c_t)$ une fonction d'utilité instantanée isoélastique, σ l'inverse de l'élasticité de substitution intertemporelle de la consommation et ρ le taux d'escompte subjectif :

$$U = \int_0^{\infty} u(c_t) \exp(-\rho t) dt, \text{ avec } u(c_t) = \begin{cases} \frac{c_t^{1-\sigma} - 1}{1-\sigma}, & \text{si } \sigma \neq 1 \\ \log(c_t), & \sigma = 1 \end{cases} \quad (1)$$

De l'autre côté, l'output de l'économie y_t est généré à partir du capital privé et du capital public. La technologie de production est semblable à celle retenue par Barro (1990). Elle se formule de la façon suivante :

$$y_t = f(k_t; g_t) = k_t^\alpha g_t^{1-\alpha}, \quad (2)$$

où k_t représente le capital privé et g_t le capital public ou les dépenses publiques productives.

On dénote par $0 < \alpha < 1$ l'élasticité du revenu au capital privé. Nous considérons la population normalisée à l'unité, ce qui permet d'interpréter les variables par tête. Nous présumons les rendements constants, à l'instar de Barro (1990), pour permettre l'apparition d'un sentier de croissance stationnaire à long terme.

Par ailleurs, l'agent représentatif s'acquitte des impôts qui sont proportionnels à son revenu, avec un taux d'imposition $0 < \tau < 1$ constant. Sa contrainte budgétaire peut donc s'écrire de la manière suivante (avec $0 < \delta < 1$, la dépréciation du capital privé) :

$$\dot{k}_t + \dot{b}_t = r_t b_t + (1 - \tau) y_t - c_t - \delta k_t, \quad (3)$$

où :

b_t représente le stock de dette publique detenu par le ménage, qui rapporte un taux d'intérêt réel r_t .

2°) Le Gouvernement

Nous supposons d'abord que le Gouvernement finance les dépenses publiques (g_t), par impôt proportionnel sur le revenu de l'agent représentatif (τy_t) et par endettement public (b_t), de sorte que sa contrainte budgétaire s'écrit de la manière suivante :

$$\dot{b}_t = r_t b_t + g_t - \tau y_t. \quad (4)$$

Nous supposons ensuite que la dette publique génère une forme improductive de dépenses publiques, à savoir les intérêts sur la dette accumulée ($r_t b_t$), ce qui nous exonère de l'introduction d'autres formes de dépenses improductives dans le modèle.

Une manière simple de prendre en compte la persistance de l'endettement public est de supposer que la dette publique est proportionnelle au PIB ou qu'il le devient à long terme. Autrement dit : $\frac{\dot{b}_t}{y_t} = \mu$.

Par conséquent, $\mu \geq 0$ devient le ratio de l'endettement public, qui présente l'avantage d'être constant ou de tendre vers une constante à long terme. Toute chose qui permet de générer une dette publique permanente en régime stationnaire.

Caractérisation de l'équilibre

La maximisation par l'agent représentatif, en l'occurrence le ménage, de la relation (1) sous les contraintes de budget (2) et (3) et une condition de transversalité standard, conduit à la relation de Keynes-Ramsey (les indices de temps seront dorénavant omis) :

$$\frac{\dot{c}}{c} = \left[\alpha(1-\tau) \left(\frac{g}{y} \right)^{\frac{1-\alpha}{\alpha}} - \delta - \rho \right] / \sigma. \quad (5)$$

Dans cette relation, le taux d'intérêt réel est égal à la productivité marginale du capital privé nette d'impôt, à savoir $r = \alpha(1-\tau) \left(\frac{g}{y} \right)^{\frac{1-\alpha}{\alpha}} - \delta$.

Les relations (4) et (5) permettent de boucler le modèle parce qu'elles suffisent à caractériser l'état stationnaire.

À l'équilibre, dans un régime de croissance régulière, toutes les variables croissent au taux de croissance endogène constant $= \frac{\dot{c}}{c} = \frac{\dot{k}}{k} = \frac{\dot{g}}{g} = \frac{\dot{b}}{b}$. Les variables $\frac{c}{y}$, $x \equiv \frac{g}{y}$ et $\frac{b}{y}$, et deviennent des constantes.

À long terme, l'équation (5) permet d'obtenir une première relation entre le taux de croissance (y) et le ratio des dépenses publiques productives au PIB (x), qui se présente de la façon suivante :

$$x \equiv x_1(y) = \left(\frac{\sigma y + \delta + \rho}{\alpha(1-\tau)} \right)^{\frac{\alpha}{1-\alpha}}. \quad (6a)$$

Partant de la contrainte budgétaire du Gouvernement (4), on obtient $(\mu + \tau)y = rb + g$ et sachant que $b = \frac{\mu y}{y}$ et $r = \sigma y + \rho$ en régime stationnaire, il en vient une seconde relation entre le taux de croissance et le ratio des dépenses publiques productives au revenu, dont la formulation est la suivante :

$$x \equiv x_2(y) = \tau + (1-\sigma)\mu - \frac{\rho\mu}{y}. \quad (6b)$$

Le taux de croissance (y) et le ratio de dépenses publiques (x) stationnaires sont déterminés conjointement par le système d'équations (6a)–(6b).

x_1 et x_2 sont curvilignes et décrivent des relations croissantes. La résolution du système (6a)–(6b)⁶ conduit à deux solutions d'équilibre de croissance stationnaires : une croissance « basse » (y^B) et une solution « haute » (y^H) (Minea et Villieu 2009).

⁶ La résolution du système se trouve dans Minea et Villieu (2009).

L'analyse dynamique permet néanmoins d'exclure la multiplicité des équilibres. Elle montre en effet que seul l'équilibre haut est localement stable (voir Minea et Villieu 2008, 2009), ce qui conduit à s'intéresser uniquement aux propriétés de la solution haute, qui sont celles d'une courbe de Laffer de croissance indexée au taux d'endettement public (CLCEP).

1.2. La proposition de la trappe à fiscalité

Les caractéristiques de la solution stationnaire stable (dorénavant nommés pour alléger les notations) s'observent et s'analysent à partir de la différentielle totale du système (5)–(6) qui conduit à :

$$\sigma dy = (1-\alpha)(1-\tau)x^{\frac{1-2\alpha}{\alpha}} dx - \alpha(x)^{\frac{1-\alpha}{\alpha}} d\tau \text{ et } dx = d\tau - \left(\sigma - 1 + \frac{\rho}{\gamma} \right) d\mu + \frac{\rho\mu}{\gamma^2} dy \quad (7)$$

soit en substituant dx :

$$dy = \emptyset \left[1 - \frac{\alpha x}{(1-\alpha)(1-\tau)} \right] d\tau - \emptyset \left(\sigma - 1 + \frac{\rho}{\gamma} \right) d\mu, \text{ avec } \emptyset \equiv \left[\frac{\sigma(x)^{\frac{2\alpha-1}{\alpha}}}{(1-\alpha)(1-\tau)} - \frac{\rho\mu}{\gamma^2} \right]^{-1} > 0$$

pour $\rho\gamma$ « petit ».

A l'instar de Minea et Villieu (2009), nous identifions trois propriétés de l'équation du taux de croissance stationnaire.

1°) A ratio de d'endettement public donné ($d\mu = 0$), il existe donc un ratio dépenses publiques qui maximise la croissance stationnaire $\left(\frac{dy}{d\tau} = 0 \right)$. On retrouve ainsi le résultat de Barro (1990) : $x^* = \left(\frac{1-\alpha}{\alpha} \right) (1-\tau)$. En réintroduisant ce ratio dans la contrainte budgétaire du Gouvernement (6b), nous obtenons la valeur du taux d'imposition maximisant la croissance τ^* :

$$\tau^* = 1 - \alpha + \alpha\mu \left(\sigma - 1 + \frac{\rho}{\gamma} \right) \quad (8)$$

Ainsi, une hausse des impôts procure des ressources au gouvernement, qui peut les utiliser pour accroître les dépenses publiques productives venant soutenir l'accumulation du capital privé et la croissance économique. Il arrive toutefois un niveau où l'augmentation du taux d'imposition s'accompagne d'une diminution de la productivité marginale nette du capital privé, avec des effets néfastes sur l'investissement et la croissance. Autrement dit, lorsqu'on considère que les dépenses publiques sont financées à la fois par l'impôt et la dette publique, il existe bel et bien une relation non linéaire entre le taux d'imposition et la croissance économique.

On retrouve précisément alors, à l'instar de Barro (1990), la courbe de Laffer de croissance qui résulte de l'arbitrage entre les effets positif et négatif de l'accroissement du taux d'imposition sur la croissance économique.

2°) La relation non linéaire avérée entre le taux d'imposition et la croissance se déplace vers le bas lorsque le ratio d'endettement public augmente, puisque, à taux d'imposition donné ($d\tau = 0$), on trouve :

$$\frac{dy}{d\mu} = -\mathcal{O}\left(\sigma - 1 + \frac{\rho}{\gamma}\right) < 0, \text{ car } (1 - \sigma)\gamma < \rho. \quad (9)$$

Le ratio d'endettement public influence donc positivement le taux de croissance stationnaire. On obtient ce résultat grâce à la prise en compte de la condition de solvabilité $(1 - \sigma)\gamma < \rho$, qui présume que le taux de croissance de la dette publique est inférieur au taux d'intérêt réel à long terme. En effet, partant de la condition de solvabilité $(1 - \sigma)\gamma < \rho$ et de l'équation Keynes-Ramsey $\rho = r - \sigma\gamma$, il vient que $\gamma < r$ (Minea et Villieu 2009).

Etant donné que toutes les variables croissent au même taux en situation stationnaire, la condition de solvabilité $\gamma < r$ signifie que $\frac{\dot{b}}{b} < r$ ou que $\mu\gamma < rb$. Globalement, le flux permanent de paiements d'intérêts sur la dette publique (rb) dépasse toujours à long terme le flux permanent de nouvelles recettes procurées par l'endettement public, exerçant un effet d'éviction sur les dépenses publiques productives et la croissance.

3°) Partant de la condition de solvabilité, on peut remarquer dans l'équation (7) que le taux d'imposition qui maximise la croissance croît avec l'augmentation du taux d'endettement public. En effet, $\frac{d\tau^*}{d\mu} = \alpha\left(\sigma - 1 + \frac{\rho}{\gamma}\right) + \alpha\mu\frac{\rho}{\gamma^2}\left(-\frac{d\gamma}{d\mu}\right) > 0$, car $\frac{d\gamma}{d\mu} < 0$ et $(1 - \sigma)\gamma < \rho$.

Un tel résultat donne lieu à la proposition suivante. Lorsque le taux d'endettement public est nul ($\mu = 0$), le taux d'imposition correspond à celui de Barro (1990), c'est-à-dire $\tau = 1 - \alpha$. En revanche, lorsque le taux d'endettement public varie positivement, le taux de croissance de long terme devient faible, en raison de l'éviction des dépenses publiques productives par la charge de la dette publique. Afin de restaurer une partie de ces dépenses, le gouvernement est contraint d'augmenter le taux d'imposition, au-delà de la valeur optimale $(1 - \alpha)$; d'où la dérivée positive par rapport au ratio d'endettement public.

La prise en compte de l'endettement public rend donc la courbe en inversé exprimée par la relation entre le taux d'imposition et le taux de croissance économique, instable, en ce sens qu'une variation du niveau d'endettement public s'accompagne d'un déplacement de cette courbe. En l'occurrence, une augmentation de la dette publique déplace la relation entre taxes et croissance vers le bas et accroît concomitamment le taux d'impôt maximisant la croissance, ce qui conduit à une diminution du taux de croissance économique. C'est cet enchaînement que nous considérons comme une trappe à fiscalité.

2. La mise en évidence empirique

Prenant appui sur les données de l'économie gabonaise de 1985 à 2014, nous voudrions tester la portée empirique de notre proposition théorique. Cela revient finalement à vérifier l'hypothèse de la trappe à fiscalité ou encore l'existence d'une relation négative entre le taux d'imposition structurel et la croissance lorsque le taux d'endettement public connaît une augmentation dans le cadre très spécial d'un pays en développement, souvent plus préoccupé par les objectifs de court terme que par l'équité sociale⁷.

L'économie gabonaise nous paraît alors pertinente comme champ d'investigation. En effet, profitant de l'embellie de son secteur pétrolier entre 1985 et 1990 grâce à la découverte des nouveaux gisements et à la hausse des prix, le Gabon va se lancer dans un processus d'endettement public pour réaliser de grands travaux. Cette manne d'argent va conduire les autorités à relâcher la pression fiscale, anticipant ainsi les pressions sociales des années 90. (figure 1). La réforme de la fiscalité qui intervient dans les années 90, dans le but de relancer la pression fiscale suite à la déprime du secteur pétrolier à la dévaluation du FCFA ne semble pas avoir affecté positivement l'activité économique. Au contraire, on observe depuis 1992 que la pression fiscale démotive plutôt globalement la croissance économique (figure 1). Ce qui pourrait se justifier par le fait que le Gabon consacre une part de plus en plus importante au remboursement de la dette qui est une dépense improductive.

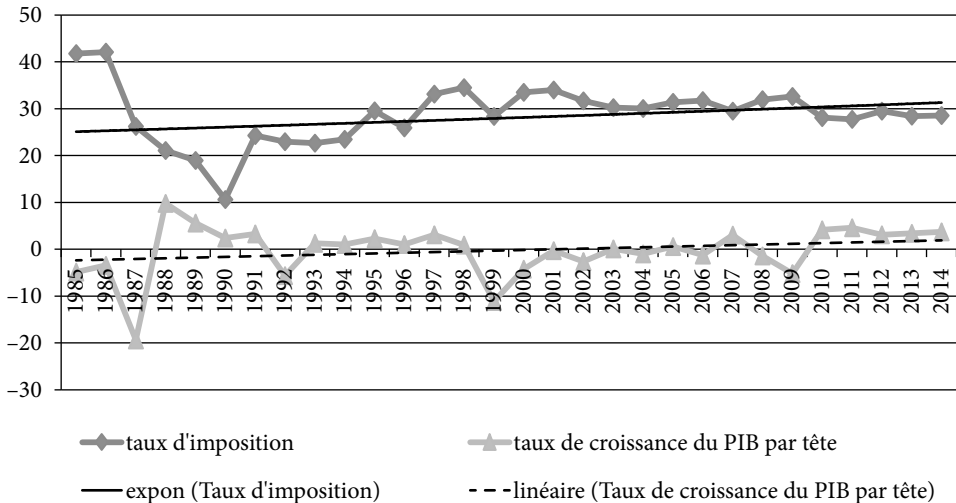


Figure 1. Evolution de la relation taux d'imposition et croissance économique

Source : Banque mondiale WDI (2015)

⁷ A notre connaissance, aucune étude ne s'est déjà préoccupée explicitement de cette question dans un tel cadre.

Par ailleurs, depuis 2011, le Gabon recourt excessivement à l'emprunt extérieur et intérieur afin de satisfaire les besoins en matière de gestion active du portefeuille de la dette publique, mais également de soutenir le programme d'investissements publics. Le taux d'endettement public se situe à 27,7 en 2014 contre 17,27 en 2011 (Banque mondiale 2015). Le risque est donc grand de continuer à exercer une pression fiscale dont la seule finalité est de payer le service de la dette. En effet, la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires ne cesse de croître depuis 2011. A titre d'exemple, elle se situe à 13,7 % en 2012 contre 11,7% en 2011 (Banque mondiale et Autorités gabonaises 2013).

Nous procédons d'abord par la spécification du modèle empirique avant son estimation et l'interprétation des résultats obtenus.

2.1. Spécification du modèle empirique

Reprenant les notations de l'analyse théorique, nous cherchons à estimer la relation non linéaire sous forme quadratique⁸ suivante :

$$\gamma_t = \alpha_0 + \alpha_1 \tau_t + \alpha_2 \tau_t^2 + \alpha_3 \tau_t d_t + \alpha_4 \tau_t^2 d_t + bX_t + \mu_t. \quad (10)$$

où la variable dépendante est le taux de croissance par habitant au temps (γ_t). Le vecteur X_t capture les différentes variables de contrôle au temps t . μ_t est le terme d'erreur standard.

Le terme τ_t saisit le taux d'imposition d'équilibre (optimal), alors que d_t capture le taux d'endettement public.

L'interaction alternative du taux d'imposition optimal avec le déficit public vise à montrer comment la politique budgétaire déforme la relation taux de croissance économique et taux d'imposition optimal.

Nous retenons deux catégories de variables, à savoir les variables d'intérêt d'une part, et les variables de contrôle, d'autre part.

Dans la catégorie des variables d'intérêt, nous avons tout d'abord, le taux d'imposition que nous définissons comme le revenu du gouvernement en pourcentage du PIB (source Banque mondiale, WDI 2015). Ensuite, le taux d'endettement public, approximé par le déficit public, est capturé par la différence en pourcentage du PIB, entre les dépenses publiques (source Banque mondiale, WDI, 2015) et les recettes publiques (source Banque mondiale, WDI 2015).

Ces deux variables permettent de tester notre hypothèse de travail, à savoir que l'interaction entre le déficit public et la courbe de Laffer de croissance aboutit à un déplacement vers le bas de ladite courbe, occasionnant ainsi une baisse du taux d'imposition optimal qui ralentit la croissance économique, ce que nous interprétons comme une trappe à fiscalité.

⁸ Cette fonction nous semble mieux adaptée à notre problématique de la trappe à fiscalité. Nous l'avons donc préférée à la fonction spline, par exemple.

Pour ce faire, l'existence d'une courbe en U inversé, quelle que soit la valeur du déficit dans notre échantillon, est démontrée lorsque $\alpha_2 + \alpha_4 d_t < 0, \forall d_t$. Alors que le taux d'imposition optimal est estimé positif lorsque $\alpha_1 + \alpha_3 d_t > 0, \forall d_t$.

Dans la catégorie des *variables de contrôle*, nous partons à la fois des récents travaux sur la croissance économique (Ehrhart et al. 2009 ; Minea et Villieu 2009) et des traditionnelles explications de la croissance économique.

Nous retenons tout d'abord, le taux de croissance par tête de la période antérieure afin de mesurer l'effet de rattrapage ou de convergence conditionnelle. En effet, le modèle économique néoclassique soutient que les pays à faible revenu qui présentent, au départ, de plus faibles niveaux technologiques et financiers auront tendance à croître plus vite que des pays plus avancés. L'hypothèse de convergence conditionnelle implique donc que le coefficient du taux de croissance par tête retardé soit significativement négatif.

Ensuite, le *ratio de l'investissement par rapport au PIB*, saisi par la formation brute du capital fixe en pourcentage du PIB, est pris en compte parce qu'il constitue un déterminant traditionnel de la croissance économique. Dans le modèle de croissance néo-classique, en économie fermée, le taux d'épargne est exogène et égal au rapport de l'investissement sur la production. Un taux d'épargne plus élevé augmente le niveau d'équilibre de long terme de la production par travailleur et de ce fait augmente le taux de croissance pour une valeur de départ du PIB. Un rapport de causalité inverse (croissance à investissement) peut cependant intervenir, notamment dans le cas d'économies ouvertes. Même si des écarts entre les taux d'épargne sont exogènes par rapport à la croissance, la décision d'investir dans le pays plutôt qu'à l'étranger reflète les perspectives de rendements de l'investissement, ce qui renvoie aux débouchés intérieurs ouverts par la croissance.

Aussi, impliquons-nous le *capital humain* approximé par les dépenses publiques de l'éducation secondaire en pourcentage du PIB et le *taux de croissance de la population*.

L'accumulation de *capital humain* est censée avoir un effet positif sur la croissance par le biais de l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre. Plus fondamentalement, dans le modèle de Lucas, l'accumulation de capital humain est la principale source de croissance parce que les choix privés d'éducation bénéficient à toute l'économie. La productivité privée du capital humain a un effet externe positif car, en améliorant son niveau d'éducation, chaque individu augmente le stock de capital humain de la nation et contribue à accroître la productivité globale. La productivité d'une firme dépend alors non seulement du capital humain de ses salariés, mais aussi du niveau moyen de capital humain dans l'économie.

Quant au *taux de croissance de la population*, les modèles de croissance le relient positivement au taux de croissance de l'économie. En effet, dans des circonstances favorables, l'industrialisation peut faire de la croissance démographique un stimulant précieux de l'accroissement du niveau de vie, tant en procurant une main-d'œuvre

pour exploiter les ressources naturelles qu'en élargissant les marchés nécessaires pour absorber et rentabiliser une production de masse.

Enfin, nous nourrissons le modèle par deux autres variables explicatives, à savoir l'ouverture commerciale et le niveau de démocratie.

S'agissant tout d'abord de *l'ouverture commerciale*, il est généralement admis que les pays plus ouverts ont de fortes chances d'enregistrer une croissance économique plus forte grâce aux économies d'échelle qu'ils réalisent, aux transferts de technologies dont ils bénéficient ainsi qu'à la meilleure répartition des ressources et à l'intensification de la concurrence sur leurs marchés intérieurs. En même temps, l'ouverture commerciale peut rendre les pays plus vulnérables aux chocs exogènes, en cas de forte concentration des exportations rendant la croissance plus volatile et donc se solder par une plus faible croissance à long terme. L'ouverture commerciale est capturée par le ratio des exportations sur le PIB.

Concernant ensuite *la démocratie*, l'hypothèse faite est que l'amélioration des conditions de vie des populations est censée passer par la croissance économique dont devrait découler la démocratisation des régimes politiques qui serait, à son tour, un accélérateur de développement. D'après Barro (1991), les libertés civiles sont favorables à la croissance et à l'accumulation du capital. Nous choisissons l'indicateur de stabilité politique pour mesurer le niveau de démocratie.

Les données de toutes les variables de contrôle sont extraites du Cdrom World Development Indicators de la Banque mondiale (WDI) de 2015.

2.2. Estimation du modèle et interprétations des résultats

Nous présentons tour à tour la méthode et les résultats d'estimation et leurs interprétations.

Méthode d'estimation

L'estimation de l'incidence de la modification du taux d'imposition sur la croissance économique n'échappe pas aux difficultés économétriques que rencontrent plus généralement des régressions de croissance (Caselli, Esquivel et Lefort 1996). On peut ainsi se trouver devant plusieurs incohérences.

Premièrement, il peut exister une causalité inversée ou simultanée entre les variables explicatives et la croissance économique, ce qui pose un problème d'endogénéité susceptible de biaiser l'estimation.

Deuxièmement, à l'instar de Ehrhart, Minea et Villien (2009), nous voudrions introduire la variable dépendante retardée (le taux de croissance par tête) dans les variables explicatives pour rechercher l'éventualité d'une convergence conditionnelle. Or, une telle présence peut produire des coefficients estimés biaisés puisque, selon Nickell (1981), le PIB par tête est par construction corrélé avec le terme d'erreur.

Pour traiter ces problèmes, nous recourons à la technique économétrique de la méthode des moments généralisés en système (MMG) proposée par Arellano

et Bover (1995) et Blundell et Bond (1998) qui présente spécialement le triple avantage de remplacer les moments théoriques de la population par les moments empiriques, de corriger le biais d'endogénéité des variables explicatives et d'évaluer sans biais les processus dynamiques.

S'inscrivant dans l'approfondissement de l'estimateur MMG proposé pour la première fois par Hansen (1982), Blundell et Bond (1998) suggèrent un estimateur MMG en système utilisant simultanément les équations en première différence et celles en niveau, qui s'avère plus efficient que l'estimateur MMG en première différence développé par Arellano et Bond (1991).

Nous utilisons l'estimateur MMG en système à une étape. Pour tester la validité de l'utilisation des variables retardées, nous procédons au test standard de Hansen qui repose sur l'hypothèse nulle de l'absence de corrélation entre les variables instrumentales et le résidu et au test de corrélation, qui repose sur l'hypothèse nulle de l'absence de corrélation de second ordre dans les erreurs.

Résultats de l'estimation et leurs interprétations

Les résultats d'estimation du GMM en système présentent des tests conformes, en termes de processus autorégressifs et de validation des instruments (tableau 1).

Tableau 1. Résultats de l'estimation GMM en système de la trappe à fiscalité

Variables	Coefficients à estimer	Coefficients estimés	Ecart Type	Test de Student	Prob.
Les variables d'intérêts					
Impôt	α_1	24,18	3,34	7,23	0,0000
Impôt ²	α_2	-0,49	0,067	-7,31	0,0000
Impôt*Déficit	α_3	-0,106	0,019	-5,31	0,0002
Impôt ² *Déficit	α_4	0,0033	0,000694	4,769	0,0005
Les variables de contrôle					
PIB par tête retardé ou PIB par tête initial		-0,47	0,043	-10,86	0,0000
Investissement		0,75	0,1115	6,79	0,0000
Ouverture commerciale		0,18	0,096	1,89	0,0828
Dépenses en éducation		-8,68	2,758	-3,148	0,0084
Stabilité politique		-13,36	2,40	-5,567	0,0001
Croissance de la population		-121,16	16,31	-7,428	0,0000
Validation de l'estimation GMM en système					
AR(1)		0,309	0,043758	7,083	0,0000
AR(2)		0,2128	0,0807	2,637	0,0217
R ²		0,69			
Durbin-Watson stat		2,16	J-statistic (Test de Sargan)		6,83
Nombre d'instruments		25	Prob(J-statistic)		0,91

NB : Tous les coefficients sont significatifs au seuil de 1%, à l'exception du taux d'ouverture dont la significativité est avérée au seuil de 10% (prob).

Source : Calculs effectués par l'auteur à l'aide de EvIEWS 7.

Le test de sur-identification de Sargan et celui de l'autocorrélation de second ordre (A(2)) valident la spécification de l'estimation GMM en système, puisque les paramètres de l'AR(1) et l'AR(2) sont significativement différents de zéro. La probabilité critique associée à la statistique J de Hansen montre qu'après 91%, l'hypothèse de sur-identification est valide.

S'agissant tout d'abord *des variables d'intérêts (tous les termes incluant les taxes)*, elles sont toutes statistiquement significatives. Les coefficients des termes carrés des impôts soutiennent l'existence d'une courbe en U inversé, quelle que soit la valeur du déficit dans l'échantillon. En outre, le taux d'imposition estimé que maximise cette courbe est positif, ce qui soutient l'existence de la courbe de Laffer de croissance indexée par le ratio de déficit.

On peut alors remarquer, tout d'abord qu'une augmentation du déficit public déplace d'abord la relation entre impôts et croissance vers le bas pour tous les taux d'imposition de notre période d'estimation (Minea et Villieu 2009), ce qui implique que le gouvernement devrait se préoccuper des déficits budgétaires lorsqu'il envisage la mise en place d'un système fiscal favorable à la croissance économique.

Ensuite, elle accroît le taux d'imposition optimal estimé, en raison probablement d'un effet d'éviction engendré par un alourdissement de la charge de la dette. Ce double effet conduit in fine à une diminution du PIB par tête. Dans ces conditions, l'économie se trouve coincée dans une trappe à fiscalité, un cercle vicieux alimenté par l'austérité budgétaire. Ainsi, les résultats empiriques corroborent notre principale proposition théorique, à savoir qu'une interaction entre un déficit budgétaire élevé et un fort taux d'imposition décourage l'activité économique. Autrement dit, en cas de récession, les mesures d'austérité budgétaire, principalement l'augmentation du taux d'imposition combinée avec un déficit public élevé, ne pourraient pas permettre de relancer la croissance économique. Des telles politiques seraient pro-cycliques et accentueraient plutôt la récession.

En dépit du niveau moyen stable et relativement élevé du taux de croissance, l'occurrence d'une situation de trappe à fiscalité est envisageable et par conséquent à redouter pour l'économie gabonaise. En effet, comme le montre le tableau 2 le taux d'imposition optimal en l'absence de déficit public s'élève à 24,67% et garantit un taux de croissance économique de 2,983%. Mais l'apparition des déficits publics fait grimper le taux de pression fiscale optimal et plombe la croissance. Particulièrement, lorsque le déficit public du Gabon passe à 3%, à la limite du critère de convergence la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), le taux d'imposition optimal monte à 24,85%, occasionnant une chute du taux de croissance de l'économie à 2,964%.

La pertinence d'un tel mécanisme au sein de l'économie se fonde sur le fait que le taux d'imposition optimal, quel que soit le déficit public, est inférieur à son taux de pression fiscale moyen effectif (28,80 %, selon la Banque mondiale 2015).

Tableau 2. Simulation du mécanisme de la trappe à fiscalité au Gabon : réaction de la relation entre le taux d'imposition et la croissance économique suite à un changement dans le ratio du déficit public par rapport au PIB.

Taux de croissance estimé	Déficit public (%)	Taux d'imposition optimal estimé
2,983	0	24,67
2,976	1	24,73
2,970	2	24,79
2,964	3	24,85
2,959	4	24,91
2,953	5	24,97

Autrement dit, le Gabon se positionne déjà du mauvais côté de la courbe de Laffer de croissance, quel que soit son déficit public. Même s'il faudrait un changement très important dans le ratio du déficit public par rapport au PIB du Gabon pour que, via l'accentuation de la pression fiscale optimale, la récession économique soit beaucoup plus prononcée.

Dans ces conditions, le Gabon ne dispose pas de degré de liberté nécessaire à la maximisation de la croissance économique et l'assurance de l'équité sociale, grâce à la politique fiscale. La pression fiscale semble déjà distorsive et ne peut plus servir à la réduction des inégalités à travers le financement des services tel que l'accès à l'éducation et à la santé.

Toutes choses qui invitent les réformes fiscales dans ce pays en développement africain, visant l'allègement fiscal en vue de motiver et garantir l'activité économique.

Pour ce qui concerne ensuite *l'impact des variables de contrôle*, les résultats des paramètres estimés significatifs sont globalement conformes à l'intuition économique. Le comportement dynamique de la croissance capté par le revenu initial, préconise un effet de convergence de l'économie gabonaise puisque le niveau du PIB par habitant retardé est sensiblement inversement corrélé à la croissance économique. Nous obtenons un effet positif et significatif du taux d'investissement sur la croissance du PIB par tête, d'une part et un effet positif et significatif de la croissance de la population sur la croissance économique indiquant qu'une politique nataliste permet d'accroître le PIB par tête, d'autre part. L'ouverture commerciale est également profitable à l'économie gabonaise.

Aussi, l'effet négatif et significatif des dépenses de l'éducation sur la croissance économique ne permet-elle pas de prouver l'impact positif du capital humain sur la croissance économique généralement obtenu dans les pays en développement. Nous pouvons alors supposer une relation non linéaire entre le capital humain et la croissance économique et penser que les dépenses de l'éducation produisent plutôt un capital humain de mauvaise qualité, ce qui a pour conséquence une décélération de la croissance économique.

Enfin, les coefficients de la démocratie et de la population sont négatifs et significatifs, contrairement aux recommandations de la théorie économique. On peut alors penser que le Gabon s'obstine dans un processus démocratique tronqué et bénéficie plutôt d'un accroissement d'une population oisive.

Conclusion

Nous avons tenté de proposer une modélisation du concept de trappe à fiscalité en vue de contribuer à l'introduction de ce terme dans la littérature économique. Prenant appui sur la courbe de Laffer de croissance conditionnée par la variation de déficit public, nous montrons qu'une augmentation du taux d'endettement public, approximé par le déficit public déplace cette courbe vers le bas, avec pour conséquence une élévation du taux d'imposition qui ralentit l'activité économique.

La mise en évidence empirique grâce à l'estimation par la méthode des moments généralisés en système confirme cette hypothèse sur les données de l'économie gabonaise et invite par conséquent les autorités publiques à procéder à un allègement de la fiscalité en vue de relancer la croissance économique.

Bibliographie

- Alesina, A., Ardagna, S., Perotti, R., Schiantarelli, F., (2002), *Fiscal Policy Profits and Investment*, American Economic Review, vol. 92, pp. 571–589.
- Arellano, M., Bond, S., (1991), *Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations*, Review of Economic Studies, vol. 58, pp. 277–297.
- Arellano, M., Bover, O., (1995), *Another Look at the Instrumental Variable Estimation of Error-components Models*, Journal of Econometrics, vol. 68, pp. 29–51.
- Banque mondiale (2015), *World Development Indicators*, Cdrom.
- Barro, R.J., (1990), *Government Spending in a Simple Model of Economic Growth*, Journal of Political Economy, no. 98, pp. 103–125.
- Barro, R.J., (1991), *Economic Growth in Cross Section of Countries*, Quarterly Journal of Economics, vol. 106, no. 2, pp. 407–443.
- Barro, R.J., (2012), *Convergence and Modernization Revisited*, NBER Working Paper, no. 18295, August.
- Becsi, Z., (2000), *The Shifty Laffer Curve*, Economic Review, Atlanta FED, Third Quarter.
- Blundell, R., Bond, S., (1998), *Initial Conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models*, Journal of Econometrics, vol. 87, pp. 115–143.
- Busato, F., Chiarini, B., (2009), *Steady state Laffer Curve with the Underground Economy*, LLEE Working Document, no. 85, November.

- Canavire-Bacarreza, G., Martinez-Vazquez, J., Vulovic, V., (2013), *Taxation and Economic Growth in Latin America*, IDB Working Paper series, no. 431.
- Caselli, F., Esquivel, G., Lefort, F., (1996), *Reopening the Convergence Debate: a New Look at Cross-country Growth Empirics*, Journal of Economic Growth, vol. 1, pp. 363–389.
- Couppéy-Soubeyran, J., (2012), *Monnaie, banques, finance*, PUF.
- Dalamagas, B. (1998), *Testing the Validity of the Laffer-Curve Hypothesis*, Annales d'Économie et de Statistique, Vol. 52, pp. 77–102.
- Ehrhart, H., Minea, A., Villieu, P., (2009), *Deficit, Seigniorage and the Growth Laffer Curve in Developing Countries*, Document de travail de la série, Etudes et Documents, CERDI, N° 6.
- Fullerton, D., (1982), *On the Possibility of an Inverse Relationship between Tax Rates and Government Revenues*, Journal of Public Economics, vol. 19, pp. 3–22.
- Futagami, K., Morita, Y., Shibata, A., (1993), *Dynamic Analysis of an Endogenous Growth Model with Public Capital*, Scandinavian Journal of Economics, vol. 95, pp. 607–625.
- Gale, W.G., Samwick, A.A., (2014), *Effects of Income Tax Changes on Economic Growth*, Economic Studies, The Brookings Institution, September.
- Gautier, J.F., (2001), *Taxation optimale et réformes fiscales dans les PED, une revue de littérature tropicalisée*, Document de travail DIAL, N° 02.
- Hannsgen, G., Papadimitriou, D.B., (2012), *Fiscal Traps and Macro Policy after the Eurozone Crisis*, Public Policy Brief Working Paper, no. 127, Annandale-on-Hudson, N.Y.: Levy Economics Institute of Bard College, December.
- Hansen, L.P., (1982), *Large Sample Properties of Generalized Method of Moments Estimators*, Econometrica (juillet), vol. 50 (4), pp. 1029–1054.
- Heijman, W., Van Ophem, J., (2005), *Willingness to Pay Tax: The Laffer Curve Revisited for 12 OECD Countries*, Journal of Socio-Economics, no. 34, pp. 714–723.
- Hsing, Y., (1996), *Estimating the Laffer Curve and Policy Implications*, Journal of Socio-Economics, vol. 25, pp. 395–401.
- Jaimovich, N., Rebelo, S., (2014), *Non-linear Effects of Taxation on Growth*, NBER Working Paper, no. 18473, October.
- Laffer, A.B., (1981), *Government Exactions and Revenue Deficiencies*, The Cato Journal, vol. 1(1), pp. 1–21.
- Laffer, A., (2004), *The Laffer Curve: Past, Present, and Future*, Background, no. 1765, June.
- Leach, G., (2003), *The Negative Impact of Taxation on Economic Growth*, London, Reform, Septembre.
- Macek, R., (2014), *The Impact of Taxation on Economic Growth: Case Study of OECD Countries*, Review of Economic perspectives, Narodohospodarsky Obzor, vol. 14, iss. 4, pp. 309–328.
- Malcomson, J., (1986), *Some Analytics of the Laffer Curve*, Journal of Public Economics, vol. 29, pp. 263–279.
- Megersa, A., (2014), *Economic Effects of Air Target Market Liberalization in Africa*, Working Papers in Transport Economics, Transport Studies Stockholm.
- Mengue Bidzo, M., (2010), *Politique budgétaire et réduction des risques en union monétaire : le cas de la CEMAC*, Economie & Gestion, Vol. 10, N° 1–2, pp. 81–110.
- Mengue Bidzo, M., (2013a), *Taille optimale de l'Etat dans une union monétaire : le cas de la CEMAC*, Revue d'Économie Appliquée, Vol. 1, N° 1, janv-juin, pp. 29–51.
- Minea, A., Villieu, P., (2009), *Impôt, déficit et croissance économique : un réexamen de la courbe de Laffer*, Revue d'économie politique, Vol. 119, N° 4, pp. 653–675.

- Mitchell, D., (2002), *The Correct Way to Measure the Revenue Impact of Changes in Tax Rates*, manuscript available at <http://www.heritage.org/Research/Taxes/BG1544.cfm>.
- Novales, A., Ruiz, J., (2002), *Dynamic Laffer Curves*, *Journal of Economic Dynamics and Control*, vol. 27, pp. 181–206.
- Nickell, S., (1981), *Biases in Dynamic Models with Fixed Effects*, *Econometrica*, vol. 49, pp. 1417–1426.
- Papp, T., Takats, E., (2008), *Tax Rate Cuts and Tax Compliance – The Laffer Curve Revisited*, IMF Working Paper, no. 7, January.
- Piketty, T., Saez, E., Stantcheva, S., (2011), *Optimal Taxation of Top Labor Incomes: A Tale of Three Elasticities*, National Bureau of Economic Research Working Paper, no. 17616, Cambridge.
- Rodrik, D., (1998), *Why do More Open Economies have Bigger Governments?*, *Journal of Political Economy*, vol. 106, pp. 997–1032.
- Sargan, J.D., (1958), *The Estimation of Economic Relationships Using Instrumental Variables*, *Econometrica* (juillet), vol. 26 (3), pp. 393–415.
- Scully, G.W., (1995), *The Growth Tax in the United States*, *Public Choice*, vol. 85, pp. 71–80.
- Slemrod, J., (1990), *Optimal Taxation and Optimal Tax Systems*, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 4, no. 1, pp. 157–78.
- Sutter, M., Weck-Hannemann, H., (2003), *Taxation and the Veil of Ignorance – A Real Effort Experiment on the Laffer Curve*, *Public Choice*, vol. 115, pp. 217–240.
- Ritsatos, T., (2012), *Fiscal Trap, the case of Greece*, Document de travail College of Mount Saint Vincent Department of Business and Economics.
- Trabandt, M., Uhlig, H., (2006), *How Far Are We from the Slippery Slope? The Laffer Curve Revisited*, CEPR Discussion Paper, no. 5657.
- Trabandt, M., Uhlig, H., 2010. *How Far Are We From The Slippery Slope? The Laffer Curve Revisited*, ECB Working Paper, no. 1174, April.
- Trabandt, M., Uhlig, H., 2012. *How Do Laffer Curves Differ Across Countries?*, NBER Working Paper, no. 17862.
- Vedder, R., Gallaway, L., (1998), *Government Size and Economic Growth*, manuscrit préparé pour le Joint Economic Committee du Congrès des Etats-Unis.
- Vogel, L., (2012), *Tax Avoidance and Fiscal Limits: Laffer Curves in an Economy with Informal Sector*, European Commission Economic Papers, no. 448, January.
- Wanninski, J., (1978), *Taxes, Revenues, and the « Laffer Curve »*, the Public Interest, Hiver.